

COPIES ET RÉEMPLOIS

LA RÉACTUALISATION DES PRATIQUES D'APPROPRIATION PAR LES ARTS

PROGRAMME de la deuxième journée d'étude du cycle *Multiple* du laboratoire CIEREC

Site Denis Papin, département Arts plastiques, **salle A 223**

Université Jean Monnet de Saint-Etienne - **11 avril 2018**

9h00. Accueil, salle du Vélodrome

9h25. Introduction : Anne Favier (Université de Saint-Etienne) : « Après et d'après »

Modération Anne Favier

9h45. LYDIE REKOW-FOND (Université de Saint-Etienne et de Meknès): « Rejouer le musée. Artistes conservateurs, artistes commissaires d'expositions »

10h10. AGNÈS LEPICARD (MAMC de Saint-Etienne) : « Patrimonialisation et/ou réemploi des Bulles de Jean Maneval »

10h35 questions et discussion (10h45 Pause)

11h15. AUDE GENTIL (designer/ chercheuse) : « L'acte d'appropriation : une pratique double »

11h40. CÉLINE CADAUREILLE (Université de Saint-Etienne) : « Didier Vermeiren : de la copie au réemploi »

12h questions et discussion (12h15 Pause déjeuner)

Modération Céline Cadaureille

14h00. YANNICK LEPAPE (Musée d'Orsay, Paris) : « Des *pompier*s chez HBO : l'inoxydable influence de la peinture académique sur l'image de l'Antiquité à l'écran »

14h25. MARIE KAYA (Université de Picardie Jules Verne) : « Déjouer les techniques de reproduction et surprendre l'aura de la peinture »

14h50. AUDE LAFERRIÈRE & FRÉDÉRIC MARTIN-ACHARD (Université de Saint-Etienne) : « Collage, style et singularité dans la prose narrative contemporaine : les exemples de François Bon et Michel Houellebecq »

15h15 questions et discussions (15h30 Pause)

16h00. MARIE-LAURE DELAPORTE (Université Paris Nanterre) : « Le déplacement du réel à travers l'esthétique du *found footage* et du *remake* dans les œuvres audiovisuelles de Candice Breitz »

16h25. RODOLPHE OLCÈSE (Université de Saint-Etienne et Montpellier) : « Copier à l'impossible : le remploi et la perte dans la pratique filmique de Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchie »

16h50. ANNE-EMMANUELLE KAHN (Université Lyon 2) : « De la diversité des décisions de jurisprudence entre les arts plastiques et le design »

17h15. fin de la journée et conclusion